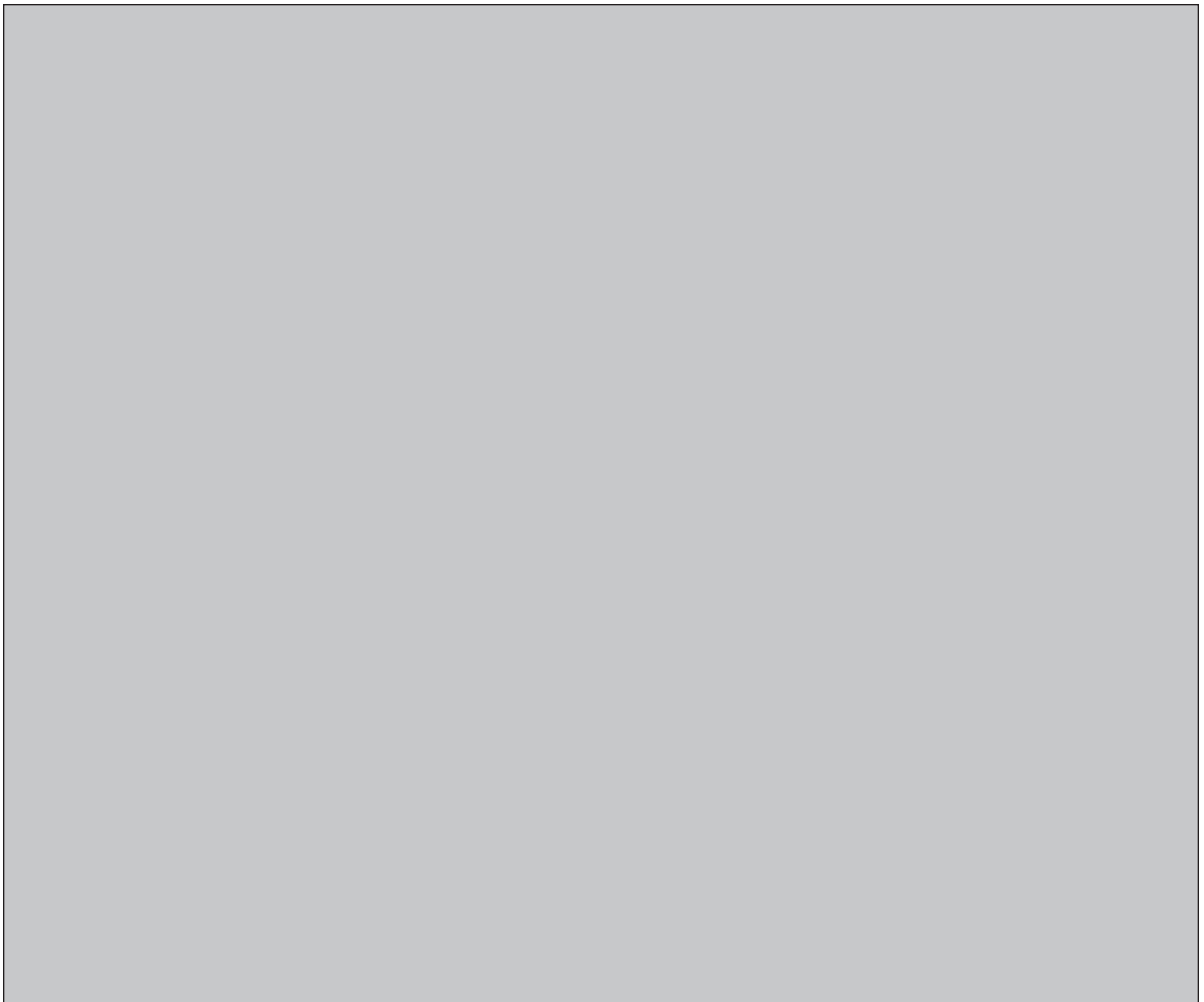


**DOCUMENTATION POUR LA SGDN**  
**2. ASPECTS SOCIAUX ET ÉTHIQUES**

**2-2 PRÉOCCUPATIONS SOCIALES RELIÉES AU CONCEPT DE GESTION ET  
D'ÉVACUATION DES DÉCHETS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE D'ÉNERGIE  
ATOMIQUE DU CANADA LTÉE**  
**RÉSUMÉ**

**Mark Stevenson, MAS Consulting**



## RÉSUMÉ

La Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) veut s'assurer que la somme considérable de connaissances et de leçons tirées d'études et travaux antérieurs sur la question des déchets nucléaires soit identifiée et tenue en compte dans son étude. À cette fin, la SGDN a commandé un certain nombre de rapports pour faire un résumé de ces connaissances et pour s'assurer qu'elles sont disponibles pour être prises en considération par les Canadiens intéressés par cette question.

Le présent rapport sur les préoccupations sociales reliées au concept de gestion et d'évacuation des déchets de combustible nucléaire (CGEDCN) d'Énergie atomique du Canada Ltée présente une liste exhaustive des questions sociales reliées au concept d'évacuation par enfouissement en profondeur dans un site géologique. Bien que certaines questions mises au jour par cette recherche soient spécifiques à la proposition d'EACL d'évacuation par enfouissement en profondeur, plusieurs des questions s'appliquent aussi à d'autres solutions pour la gestion des déchets nucléaires.

Le présent document fait un résumé des recherches antérieures sur les questions sociales soulevées par les participants aux audiences sur le CGEDCN tenues de mars 1996 à mars 1997. Les participants incluaient des personnes et des groupes du grand public et des Autochtones, qui se sont présentées d'eux-mêmes aux audiences et/ou qui ont présenté un rapport écrit au Conseil d'audiences. La plupart de ces personnes et de ces groupes souhaitaient participer aux audiences à cause de leurs préoccupations reliées au concept proposé ou à l'énergie nucléaire et aux déchets nucléaires. Plusieurs des groupes et/ou leurs consultants et conseillers soulevaient des questions qui étaient également identifiées par les experts "techniques" et les représentants d'organismes de réglementation dans leurs présentations orales et écrites. Parmi les autres participants, on comptait des experts techniques, des représentants des ministères fédéraux, de l'industrie et des associations industrielles et des intervenants internationaux.

Deux des principaux buts de la recherche sur les questions sociales consistaient à:

- identifier et décrire les questions sociales reliées au concept proposé par Énergie atomique du Canada Ltée (EACL) pour l'évacuation des déchets de combustible nucléaire qui avaient été soulevées par les participants aux audiences de la Commission d'évaluation environnementale du concept de gestion et de stockage des déchets de combustible nucléaire (CEECGSDN), par le Groupe d'examen scientifique et par la CEECGSDN dans un rapport; et,
- regrouper par thèmes, ou établir des catégories pour les énoncés sur les questions sociales.

Les recherches furent concentrées sur les questions soulevées par des personnes et des groupes du grand public et des Autochtones lors des audiences. Toutes les questions soulevées par ces personnes et groupes furent considérées comme étant des questions sociales si elles se rapportaient à des manquements, carences ou déficiences du CGEDCN qui étaient reliés, ou étaient perçus comme étant reliés, au bien-être de la société et de l'environnement. Ces préoccupations sociales incluaient des perceptions sur des sujets scientifiques, d'ingénierie, techniques et environnementaux. De la sorte, un large éventail de questions sociales furent retenues. Les questions soulevées par des participants autres que du grand public (c.-à-d. des associations techniques et professionnelles) ne furent considérées comme étant des questions

sociales que lorsque le participant faisait un lien direct entre le sujet et les membres de la population, leurs interactions et leur bien-être.

Les énoncés de préoccupations sociales sont classés en 21 catégories, selon les idées ou thèmes auxquels ils font référence. Ces énoncés visent à représenter les points de vue exprimés par les divers participants aux audiences tenues de mars 1996 à mars 1997. Ils ne représentent pas nécessairement le point de vue de la Société de gestion des déchets nucléaires ou de l'auteur. Ils ne visent pas non plus à représenter le point de vue actuel de la population, des peuples autochtones ou d'une quelconque organisation ou communauté.

Les préoccupations sociales reliées à chacune des 21 catégories sont résumées ci-dessous. À cause de l'importance accordée au point de vue des Autochtones par la Commission d'évaluation environnementale et du degré de participation des Autochtones aux audiences, les points de vue exprimés par ces derniers ont été classés séparément des points de vue exprimés par les autres participants aux audiences.

### **Le concept générique**

- Le concept générique était incomplet et on ne pouvait faire la preuve qu'il était sûr à l'étape de conception générique.
- EACL n'a pas fait une démonstration satisfaisante de la faisabilité du concept et n'a pas énoncé clairement les limites à la souplesse du concept pour adaptation aux changements.
- L'organisme de mise en oeuvre n'était pas identifié.
- On n'utilisait pas au maximum les résultats de l'expérience internationale ni les examens par des pairs.

### **Nécessité d'évacuer les déchets et moment de le faire**

- La nécessité d'évacuer les déchets n'avait pas été abordée et le moment de réaliser cette évaluation n'était pas justifié.

### **Autres options de gestion**

- Le concept ne traitait pas d'autres options que celle d'évacuation ni d'autres méthodes d'évaluation.
- Le concept d'évacuation était inadéquat du point de vue de la surveillance et de la possibilité de récupération.

### **Participation et rôle de la population**

- Le processus de participation de la population et son rôle dans la prise de décision étaient inadéquats.

### **Énoncé des incidences environnementales (EIE)**

- L'EIE était incomplet et ne définissait pas de façon satisfaisante certains termes importants.
- L'EIE n'apportait pas la preuve que le concept était sûr.

### **Les études d'impact**

- Les études d'impact comprenaient des omissions, des insuffisances et des carences.
- L'évaluation de l'incidence sur l'environnement social était incomplète et les questions sociales n'étaient pas traitées de façon adéquate.

- L'analyse de la biosphère comme composante était gravement déficiente.

### **Sélection du site**

- Le processus de sélection d'un site était incomplet et ne pouvait arriver à la sélection d'un site acceptable.
- Le processus proposé de sélection volontaire d'un site était inapproprié et déficient.

### **Santé et sécurité des personnes**

- On n'avait pas fait la preuve de la sûreté du concept.
- L'analyse des effets sur la santé de la population et des travailleurs était inadéquate et trop restreinte.

### **Degrés de risque acceptables**

- Le processus pour déterminer quels degrés de risque étaient acceptables était inapproprié et déficient.

### **Risques et incertitudes**

- Les mesures prévues pour adapter le concept à des événements imprévus et improbables n'étaient pas adéquatement décrites.
- EACL n'avait pas sollicité l'opinion du grand public ou d'autres disciplines pour élaborer des scénarios et évaluer les facteurs de risque.
- Le concept ne procurait pas une protection suffisante pour la population actuelle et future ni pour l'environnement.
- L'analyse des risques était inadéquate et incomplète.

### **Les limites de la science et de la technologie**

- Les connaissances scientifiques, les outils analytiques (par exemple la modélisation informatique), le génie et la technologie, dans leur état actuel, sont incapables de concevoir, de construire et d'exploiter une installation d'évacuation sûre ou de faire des prédictions à long terme.

### **Le transport des déchets de combustible nucléaire**

- Le transport des déchets de combustible nucléaire augmenterait le risque d'exposition aux rayonnements.
- L'analyse de sûreté relative au transport sous-estimait les risques et conséquences du transport des déchets de combustible nucléaire.
- Le concept proposait des dispositions inadéquates pour ce qui est de la sécurité, des garanties contre le détournement et des mesures d'urgence.

### **Politiques et prise de décision**

- Les processus pour l'établissement de politiques et la prise de décision pour la sélection et l'autorisation du concept n'étaient pas adéquats.

### **Crédibilité**

- Le promoteur, l'industrie et le gouvernement n'avaient pas la crédibilité auprès de la population pour entreprendre, régler ou superviser ce projet.

### **Aspects éthiques**

- La composante analyse éthique de l'évaluation était inadéquate.
- Le processus pour la sélection, l'évaluation et la mise en oeuvre du concept n'était pas juste.
- La démarche de compensation et d'incitatifs était illicite.
- La prédétermination, dans le concept, d'un site dans le Bouclier canadien était inéquitable.
- Le concept n'assurerait pas une protection adéquate et égale à toutes les générations futures et imposerait un fardeau indu aux générations futures.

### **Carences reliées aux coûts et aux aspects financiers**

- Les informations sur les coûts et le financement étaient inadéquates et manquaient de crédibilité.
- Les impacts financiers n'étaient pas traités de façon complète et il n'y avait aucune garantie qu'un fonds distinct ou spécial serait établi pour financer l'évacuation.

### **Règlements et normes**

- Le concept était fondé sur des règlements et des normes qui n'assuraient pas une protection adéquate pour la santé de la population et de l'environnement.
- Le processus d'élaboration de règlements et de normes n'incluait pas une participation adéquate de la population et ne tenait pas compte des préoccupations sociales.

### **Définition du contenu de la question**

- Le concept ne tenait pas compte des politiques énergétiques, y compris sur les autres sources d'énergie et sur l'avenir de l'énergie nucléaire.
- Il y avait une description inadéquate du retraitement et de l'évacuation du combustible usé et du combustible MOX retraités.
- La possibilité et les conséquences de l'importation de déchets nucléaires n'étaient pas abordées.

### **Participation des Autochtones à la planification et à la prise de décision**

- Durant tout le processus, il n'y avait pas eu suffisamment de consultations et communications, appropriées du point de vue culturelle et adéquatement financées, avec les Autochtones.
- Les processus de prise de décision utilisés par EACL et le gouvernement pour définir le concept et réaliser l'Énoncé des incidences environnementales (EIE), de même que les processus proposés pour les étapes subséquentes, étaient inadéquats.
- Le concept ne tenait pas compte des traités avec les Autochtones et de leurs droits constitutionnels ou du manque de respect de ces traités et droits dans le passé.
- Le concept est immoral parce qu'il impose un fardeau et des risques indus aux générations futures. Il est inéquitable de situer l'installation dans les régions où la population n'a pas bénéficié des avantages de l'énergie nucléaire et cela inciterait les communautés autochtones les plus pauvres à accepter l'installation en retour de compensations et d'incitatifs.
- La procédure prévue pour l'évaluation du concept et la prise de décision était injuste.
- Le promoteur, l'industrie et le gouvernement n'avait pas la crédibilité auprès de la population pour entreprendre, régler ou superviser ce projet.

**Point de vue des Autochtones sur la gestion à long terme des déchets**

- On n'avait pas fait la preuve que le concept était sûr et le concept entrainait en conflit avec les croyances des Autochtones relatives à leurs responsabilités envers la Terre mère.
- Le processus de sélection du site prévu dans le concept était déficient et inapproprié.
- Les autres solutions de gestion n'étaient pas abordées de façon adéquate.
- L'évaluation du transport était inadéquate.

**Point de vue des Autochtones sur l'Évaluation de l'incidence environnementale**

- L'évaluation ne faisait pas la preuve que le concept était sûr pour les générations actuelles et futures et pour l'environnement.
- Le traitement accordé aux valeurs spirituelles, culturelles et sociales des Autochtones était inadéquat.
- L'évaluation n'étudiait pas adéquatement les incidences du concept sur les activités traditionnelles et sur l'environnement naturel.